

CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR



Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83 - Fax : +261 20 22 699 34
Consul@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com

LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Projet MIARO de prévention de la malnutrition chronique dans le district d'Ampahany de la région Atsimo Andrefanana	p.6
---	-----

SANTE

Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme	p.7
Appui à la chirurgie cardiaque avec l'ONG Médecins du Monde	p.7
Projet BIRDY	p.8
Projet de renforcement du système de santé à l'île Sainte-Marie	p.8
Amélioration de la prise en charge des drépanocytaires à Madagascar.....	p.9
Projet d'appui à la lutte contre le VIH-Sida dans la zone de l'Océan Indien	p.9

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Développement des facteurs de pérennisation du centre les Orchidées Blanches et de l'Union Nationale des Associations des Handicapés de Madagascar	p.10
Projet VOATRA ASA, phase I	p.10

ENFANCE PRECAIRE - EDUCATION

Appui à la réinsertion sociale et économique des enfants et jeunes en situation de rue à Tananarive, phase II	p.11
Amélioration des conditions de vie et d'éducation des enfants et jeunes en situation précaire à Fianarantsoa	p.11
Développement inclusif des compétences dans les métiers de l'hôtellerie-restauration dans la région Haute-Matsiatra.....	p.12
Réhabilitation des installations électriques et optimisation de la consommation électrique de 8 centres accueillant des enfants et jeunes en situation de précarité ou de handicap.....	p.13

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Appui au développement économique rural et au reboisement	p.13
---	------

APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Fonds commun multi bailleurs d'appui à la société civile malagasy.....	p.14
--	------

LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO

SANTE

Dotations en matériels médicaux pour les hôpitaux publics	p.16
Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé	p.19

EDUCATION

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes	p.22
Équipement en matériels informatiques et outils pédagogiques	p.24
Appui au sport scolaire	p.26
Autres appuis à des établissements scolaires	p.28

ENFANCE VULNERABLE

Enfance handicapée	p.30
Enfance précaire	p.32

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

ANNEXE

Résumé succinct des actions du Consulat de 2004 à 2016	p.39
--	------

LES APPUIS

DE LA COOPERATION

MONEGASQUE

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Projet MIARO de prévention de la malnutrition chronique dans deux communes du district d'Ampahany de la région Atsimo Andrefanana

Partenaire : Programme Alimentaire Mondial / Fonds des Nations Unies pour la Population

Durée du projet : 2013-2017

Montant total du projet : 2 220 000 €

Financement alloué : 485 000 €

Bénéficiaires : Toutes les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les enfants de 6 à 24 mois des communes d'Itampolo et de Fotadrevo

Le projet conjoint du Programme Alimentaire Mondial et du Fonds des Nations Unies pour la Population a pour objectif de lutter contre la malnutrition chronique en intervenant dans la fenêtre d'opportunité des 1000 jours, depuis la conception de l'enfant jusqu'à son deuxième anniversaire. L'originalité du projet repose sur la double approche nutritionnelle et sanitaire de l'intervention.

Depuis le début du projet, plus de 15 000 femmes et enfants ont reçu chaque mois une supplémentation nutritionnelle. Pendant la période de soudure, les rations distribuées ont été enrichies pour prévenir de la malnutrition aiguë modérée près de 18 000 enfants. Ces activités ont permis de constater une réelle amélioration de l'état nutritionnel des bénéficiaires du projet en comparaison à ceux des zones témoins.

En parallèle, les formations sanitaires des communes ciblées par le projet ont connu une nette augmentation de leur taux d'accouchement et de consultations prénatales. Toutes les femmes venues accouchées au sein des Centres de Santé de Base (CSB) ont reçu des soins gratuits et de qualité. Elles ont été dotées de kits de dignité et de kits individuels d'accouchement. Plusieurs organisations féminines ont également été renforcées au sujet des techniques de sensibilisation de leurs pairs sur les avantages de l'utilisation des services de santé reproductive des centres de santé.

Au mois de décembre, un nouvel avenant au contrat de partenariat et de financement a été signé avec les porteurs du projet pour permettre le développement de jardins communautaires.



Pesée hebdomadaire des enfants du programme Miaro



CSB d'Itampolo soutenu par le projet



Banderole de sensibilisation à l'éducation nutritionnelle

SANTE

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme

Partenaire : Ministère de la santé / Programme National de Lutte contre le Paludisme

Durée du projet : 2013-2016

Financement alloué : 40 000 €

Le Centre qui accueille les locaux du Programme National de Lutte contre le Paludisme, construit en 2010 grâce à un financement de la Coopération monégasque, fait toujours l'objet d'un soutien financier du Gouvernement Princier pour assurer une partie de ses frais de fonctionnement.

Le 25 novembre 2016, dans le cadre d'un partenariat tripartite Ministère de la santé - Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - Principauté de Monaco, une nouvelle salle de conférence a été inaugurée en présence de Son Excellence Pr. ANDRIAMANANARIVO Mamy Lalatiana, Ministre de la Santé Publique du Gouvernement de Madagascar et Son Excellence M. Serges TELLE, Ministre d'Etat du Gouvernement Princier



Inauguration de la salle de formation du centre national de lutte contre le paludisme



Signature d'un accord cadre sectoriel santé en Son Excellence M.TELLE Ministre d'Etat du Gouvernement Princier et Son Excellence Pr Mamy Lalatiana ANDRIAMANANARIVO, Ministre de la Santé Publique du Gouvernement de la République de Madagascar

Projet d'appui à la chirurgie cardiaque

Partenaire : ONG Médecins du Monde

Durée du projet : 2014-2016

Montant total du projet : 395 000 €

Financement alloué : 245 000 €

Bénéficiaires : Les enfants atteints de cardiopathies congénitales, le personnel soignant des centres de santé de base en région

La Principauté de Monaco appuie depuis 2011 ce projet de chirurgie cardiaque infantile porté par l'ONG française Médecins du Monde dont l'objectif principal est de contribuer à la réduction de la mortalité des enfants atteints de cardiopathie.

En 2016, dernière année du projet, les équipes médicales malagasy (chirurgiens, cardiologues, anesthésistes) du Centre Hospitalier partenaire le CENHOSOA ont terminé leur formation par compagnonnage. Elles sont désormais habilitées à opérer en complète autonomie les cardiopathies infantiles nécessitant une opération à cœur ouvert.

Un nouveau bâtiment comprenant un bloc opératoire entièrement équipé et des salles de consultations cardiologiques a été inauguré le 16 décembre en présence de Son Excellence M. le Président de la République de Madagascar.



Bloc opératoire de chirurgie cardiaque inauguré le 16 décembre 2016 par Son Excellence M. Le Président de la République de Madagascar.



Séance de consultation dans un CSB de l'île de Sainte-Marie appuyé par le projet

Projet BIRDY

Partenaire : Institut Pasteur

Durée du projet : 2014-2017

Financement alloué : 600 000 €

Bénéficiaires : Les enfants de la cohorte et leur famille, le personnel de santé des centres partenaires, et à terme tous les enfants malgaches qui pourront bénéficier d'une prise en charge plus pertinente des infections

BIRDY, ou *Bacterial Infections and antibiotic Resistant Diseases among Young children in low-income countries*, est un projet de recherche scientifique dont l'objectif est d'évaluer dans les pays à faibles revenus l'importance et les conséquences des infections sévères de la période prénatale à la petite enfance dues à des bactéries, et en particulier des bactéries résistantes aux antibiotiques.

Après avoir financé la phase pilote de ce Programme entre 2011 et 2013, la Principauté de Monaco poursuit son appui à la mise en œuvre de BIRDY à Madagascar jusqu'en 2017.

Depuis le mois de juillet 2016, une Volontaire Internationale de Monaco a été envoyée au sein de l'Institut Pasteur de Madagascar dans le cadre de ce projet. Elle a pour mission principale de développer des formations et des supports pédagogiques à destination des mères et des matrones participant au projet sur les bonnes pratiques à tenir avec un nouveau-né, en particulier sur les thématiques de l'hygiène et des signes précoces d'infection.

Projet de renforcement du système de santé du district de Sainte-Marie

Partenaire : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Durée du projet : 2014-2018

Financement alloué : 310 000 €

Bénéficiaires : Les 23 000 habitants et les agents de santé du district sanitaire de Sainte-Marie

La Principauté soutient depuis 2006 le district sanitaire de Sainte-Marie dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la santé des saint-mariens par la lutte contre les maladies transmissibles, en particulier le paludisme, la filariose lymphatique et le VIH, et le renforcement du système de santé.

En 2016, le projet a permis, entre autres, au personnel du district sanitaire de l'île de suivre diverses formations, notamment sur la prise en charge des maladies intégrées de l'enfant, et de participer à diverses réunions de coordination et colloques au niveau régional et national. Des supports de sensibilisations à destination de la population ont aussi pu être édités. Le château d'eau du CHRD est désormais opérationnel et une grande majorité des impluviums des CSB ont été réhabilités et équipés d'autopompes pour permettre à chaque formation sanitaire d'avoir un accès à l'eau permanent. Des actions spécifiques ont aussi été menées pour améliorer la prise en charge sanitaire des patients porteur filariose lymphatique.

Amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

Partenaire : Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

Durée du projet : 2014-2017

Montant total du projet : 518 310 €

Financement alloué : 270 080 €

Bénéficiaires : Les mères et les enfants drépanocytaires, le personnel de santé des hôpitaux partenaires et le grand public sensibilisé sur la maladie

La drépanocytose est la première maladie génétique du sang dans le monde. Chez les malades, les globules rouges sont déformés, ils se bloquent dans les vaisseaux ce qui provoque des crises douloureuses et une forte sensibilité aux infections. Les complications peuvent être graves et invalidantes. A Madagascar, la prévalence de la maladie est estimée à 9 %.

L'objectif du projet soutenu par la coopération monégasque dans le pays est de promouvoir le dépistage néonatal et une prise en charge précoce des symptômes de la maladie en vue de diminuer les complications et la mortalité infantile des drépanocytaires qui est très élevée sans soin.

Depuis 2014, 4 640 enfants et adultes ont été déjà dépistés et 1 982 malades ont été pris en charge. Plus d'une trentaine de personnel de santé issue des formations sanitaires publiques et privées partenaires ont été formés sur le dépistage néonatal de la maladie



Dépistage de la drépanocytose

Projet d'appui à la lutte contre le VIH-Sida dans la zone de l'Océan Indien

Partenaire : Fight Aids Monaco (FAM)

Durée du projet : 2015

Financement alloué : 50 000 €

Bénéficiaires : 4 000 personnes exposées au risque de contamination et 40 PVVIH au dispensaire Sisal, 130 PVVIH et 250 patients démunis du service de maladie infectieuses du CHU Befelatanana

L'objectif du projet de l'association monégasque Fight Aids Monaco présidée par la Princesse Stéphanie est de contribuer à limiter la pandémie du VIH-Sida en améliorant la prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) dans l'Océan Indien, et en particulier à Madagascar.

Pour cela, au travers ses partenaires locaux l'association Sisal et le CHU de Befelatanana, le projet renforce :



Véhicule utilisé lors des sorties nocturne de Sisal pour la sensibilisation et le dépistage du VIH-Sida dans la capitale

- l'accès des groupes à risque à une sensibilisation sur les bonnes pratiques ainsi qu'une prise en charge globale en matière d'infections sexuellement transmissibles ;
- la prise en charge médicale, sociale et psychologique des PVVIH patients des formations sanitaires partenaires.

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

DEVELOPPEMENT DES FACTEURS DE PERENNISATION DU CENTRE MEDICO-SOCIAL LES ORCHIDEES BLANCHES ET DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES HANDICAPES DE MADAGASCAR.

Partenaire : Centre Médico-Educatif les Orchidées Blanches

Durée du projet : 2014-2016

Financement alloué : 484 105 €

Bénéficiaires : 120 enfants, jeunes et adultes accueillis aux Orchidées Blanches, 15 personnes en situation de handicap travaillant au sein de l'atelier de l'UNAHM

Après près de 10 années de soutien, par le biais du Consulat d'abord et ensuite de la Coopération monégasque, le partenariat avec le centre médico-social les Orchidées Blanches a désormais pour objectif d'assurer la pérennisation des actions entreprises et le développement des sources d'autofinancement du centre. Au sein de l'Union Nationale des Associations des Handicapés de Madagascar, le projet vise soutenir et renforcer son atelier de couture protégé pour assurer la pérennité de son fonctionnement.

L'année 2016 a été marquée par l'inauguration au mois de juin d'un bâtiment de deux étages dont les revenus issus de la location serviront à financer les frais de fonctionnement du centre médico-social les Orchidées Blanches.



Inauguration du bâtiment des Orchidées Blanches le 1er juin 2016

RENFORCEMENT ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICES SOCIO-EDUCATIFS POUR LES ENFANTS ET JEUNES HANDICAPES DE MADAGASCAR .

Partenaire : ONG Handicap International

Durée du projet : 2016-18

Montant total du projet : 443 240 €

Financement alloué : 400 000 €

Bénéficiaires : Au moins 17 associations locales de/pour personnes handicapées, 20 enfants accueillis dans des classes passerelles, entre 100 et 150 enfants en grande difficultés d'apprentissage scolarisés dans les Classes de remises à Niveau (CRAN) des écoles primaires publiques, 20 membres de comités des écoles, les parents d'élèves et les enseignants.

L'ONG Handicap International propose dans le cadre de ce projet d'accompagner le processus de renforcement et de diversification de l'offre de service à destination des enfants et jeunes handicapés selon trois axes d'intervention

- Accompagner 5 associations intervenant dans le domaine de la réadaptation, de l'éducation et de la formation professionnelle des enfants et jeunes handicapés à Fianarantsoa, Antsirabe et Tananarive ;
- Identifier et accompagner 12 nouvelles initiatives dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle dans les régions Analanjirofo et Diana ;
- Créer des liens entre l'éducation formelle et non formelle en rendant plus inclusifs des dispositifs existants et en mettant en place de nouveaux dispositifs (classes passerelles) favorisant l'accès à l'éducation pour tous.



Sortie extrascolaire à Ambalavao des élèves de Ephata, école fianaraisienne soutenue dans le cadre du projet

ENFANCE PRECAIRE - EDUCATION

SANDATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Tananarive

Partenaire : Fondation Les Apprentis d'Auteuil

Durée du projet : 2016-2018

Montant total du projet : 993 799 €

Financement alloué : 360 000 €

Bénéficiaires : 1 400 enfants et jeunes en situation de rue pris en charge par les associations partenaires locales Energie, Graine de Bitume, Enda-OI et Hardi, ainsi que leur personnel et les familles

La Fondation d'Auteuil est un partenaire traditionnel de la Coopération monégasque. A Madagascar, le projet mis en œuvre a pour objectif de réduire le phénomène des enfants en situation de rue dans la capitale en prévenant la séparation avec les familles et en les réinsérant durablement dans la société. Plus spécifiquement, ce projet démarré en juillet 2016 tend à :

- favoriser la prise en charge et l'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue et leur famille par le biais d'activités d'accueil et de prise en charge, de scolarisation, de formation professionnelle, d'accompagnement social et professionnel ;
- améliorer les pratiques des acteurs de terrain malgaches et de la sous-région en matière d'accompagnement des enfants et de leur famille par le biais de renforcement de capacité des éducateurs ainsi que d'échanges de bonnes pratiques et de capitalisation
- promouvoir les droits des enfants en situation de rue à Madagascar en sensibilisant les communautés et les autorités locales ainsi qu'en intervenant lors du prochain Examen Périodique Universel à l'ONU.

PROJET D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET D'EDUCATION DES ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION PRECAIRE DE LA PROVINCE DE FIANARANTSOA

Partenaire : Lead santé

Durée du projet : 2016-2017

Montant total du projet : 267 792 €

Financement alloué : 180 000 €

Bénéficiaires : 30 000 élèves des EPP de Tuléar et Fianarantsoa, 10 000 collégiens de Fianarantsoa, une soixante de jeunes filles en formation professionnelle à Antsirabe, une quarantaine d'orphelins à Mananjary, 150 instituteurs d'EPP et 10 familles démunies de Tuléar.

Ce projet financé par la coopération monégasque appuie quatre associations de droit malgache qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie et d'éducation des enfants et des adolescents de 4 villes de Madagascar: Fianarantsoa, Tuléar, Antsirabe et Mananjary.

Les différentes activités menées par Lead Santé, Bel Avenir, le foyer Oliva Ulrich et le centre Fanantenana ont pour objectifs principaux d'améliorer la qualité et l'attractivité de l'enseignement des établissements publics et privés des zones d'interventions, de soutenir la scolarisation des enfants et jeunes issus des familles démunies pour prévenir l'abandon scolaire et d'améliorer les conditions nutritionnelles et d'accueil des jeunes pris en charge dans le cadre du projet.



Séance sur la santé de la reproduction animé par un Jeune leader de l'association Lead santé dans un collège publique de la ville de Fianarantsoa



Cours de couture pour les jeunes filles formées au Foyer Oliva Ulrich d'Antsirabe

DEVELOPPEMENT INCLUSIF DES COMPETENCES DANS LES METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION DANS LA REGION HAUTE MATSIATRA

Partenaire : Institut Européen de Développement et de Coopération (IECD)

Durée du projet : 2015-2017

Montant du projet : 504 600 €

Financement alloué : 300 000 €

Bénéficiaires : 88 élèves issus de milieux défavorisés formés chaque année, 800 parents d'élèves

À l'initiative de la création du premier Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) en Hôtellerie-Restauration de Madagascar, le Centre de Formation Professionnelle La Rizière de Fianarantsoa est un centre pilote pour la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et la Stratégie Nationale de développement des compétences pour les métiers du tourisme et de l'hôtellerie-restauration 2015-2020.

L'école hôtelière a été créée pour offrir des opportunités de formation professionnelle en hôtellerie-restauration à destination des jeunes de niveau BEPC issus d'un milieu défavorisé. Elle propose des formations de femme de chambre, d'aide cuisinier et de serveur-barman. À terme, les revenus de l'hôtel et du restaurant, terrain de mise en pratique des élèves, doivent pouvoir couvrir la plupart des coûts de la formation.

La coopération monégasque apporte un soutien à son initiative pour lui permettre de devenir rentable et d'atteindre l'autofinancement.



Les élèves de la Rizière en formation professionnelle

REHABILITATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE DE 8 STRUCTURES ACCUEILLANT DES ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE PRECARITE OU DE HANDICAP

Partenaire : Energie Assistance Monaco (EAM)**Durée du projet :** 2015-2017

Durée du projet : 2015-2017

Financement alloué : 140 000 €

Bénéficiaires : 8 structures partenaires de la coopération monégasque à Madagascar

L'association Energie Assistance Monaco, créée par des employés du groupe GDF-Suez, a pour objet d'apporter une expertise dans le domaine de l'énergie pour tout projet d'aide au développement.

Depuis 2014, EAM a été missionné par le Gouvernement Princier pour apporter son expertise et proposer des solutions énergétiques à 8 structures locales partenaires de la coopération monégasque intervenant dans les domaines de l'enfance vulnérable et/ou du handicap

En 2016, 4 associations ont bénéficié des interventions d'EAM qui ont consisté principalement en de la réhabilitation et de la mise au norme électrique ainsi qu'en équipement en panneaux voltaïques.



Installation de panneau solaire à l'orphelinat Fanantenana de Manajary

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RURAL ET AU REBOISEMENT

Partenaire : ONG Zébunet

Durée du projet : juillet 2015-décembre 2017

Montant total du projet : 112 834 €

Financement alloué : 62 000 €

Bénéficiaires : 50 ménages pour le volet poulailler, 8 300 personnes pour le volet reboisement

L'objectif de ce projet porté par l'ONG Zébunet et mis en œuvre conjointement avec l'ONG malgasy Lalona est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie communautaire à Madagascar.



Un pépiniériste villageois formé par l'ONG Lalona, partenaire d'exécution du projet

Depuis le début du projet, 30 familles ont bénéficié de microcrédit et d'accompagnement technique pour la construction d'un poulailler sécurisant leur cheptel. En parallèle, au niveau communautaire, 9 pépiniéristes ont été recrutés et formés au sein de la commune d'intervention. Des pépinières ont et près de 10 000 plants plantés sur les 28 000 prévus par le projet.



Bénéficiaire du volet micro-crédit



Bénéficiaire du volet micro-crédit

PROGRAMME D'INSERTION ECONOMIQUE ET DE PROTECTION SOCIALE DES FAMILLES VULNERABLES DE LA REGION VAKINANKARATRA

Partenaire : ONG Vahatra

Durée du projet : 2016-2018

Montant total du projet : 525 394 €

Financement alloué : 120 000 €

Bénéficiaires : 5 000 travailleurs de l'économie informelle et leurs familles, 1400 familles pauvres

L'ONG Vahatra s'est donné pour objectif principal l'amélioration durable des conditions de vie des familles pauvres vivant dans la région Vakinankaratra en favorisant le développement de leur autonomie tant sur le plan financier et économique que sur le plan sanitaire et social. Vahatra met ainsi en œuvre un programme intégré de lutte contre la pauvreté composé d'un volet micro-crédit et épargne, d'une offre de mutuelle de santé et d'un accompagnement social.

Les ménages bénéficiaires sont appuyés dans la durée en accédant à des prêts successifs de montants croissants et à des formations adaptés. Le projet propose en parallèle des services sociaux complémentaires indispensables à la pérennisation des activités génératrices de revenus des ménages tels qu'un accompagnement social et familial, un accès à une épargne rémunérée et à une mutuelle de santé diminuant l'impact financier des couts de santé et favorisant le maintien et le développement des familles.

AUTRES DOMAINES : APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE

FONDS COMMUN MULTI BAILLEURS D'APPUI A LA SOCIETE CIVILE MALAGASY

Partenaire : Délégation de l'Union Européenne à Madagascar, coopération allemande (GiZ), Ambassade de France et programme Dinika

Durée du projet : 2016

Montant total du projet : environ 570 000 €

Financement alloué : 20 000 €

Bénéficiaires : une trentaine d'organisations de la société civile malagasy

Au mois de novembre 2016, la coopération monégasque s'est engagée aux côtés de la coopération allemande, de l'Union Européenne et de l'ambassade de France, en partenariat avec le Programme Dinika, a financé un fonds commun d'appui à la société civile malagasy.

La société civile est un acteur essentiel pour le développement durable du pays, elle joue un rôle clé dans le plaidoyer et la mobilisation citoyenne, notamment celles des femmes et jeunes à la vie publique, pour la promotion de la bonne gouvernance, de l'état de droit, des droits humains, de l'insertion sociale.

L'objectif de cette initiative pilote est de promouvoir une société civile forte à travers un mécanisme flexible de financement ayant pour but la mise en œuvre d'actions endogènes au bénéfice des citoyens de Madagascar et pleinement portées par les organisations de la société civile.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et marque la volonté des parties prenantes d'œuvrer ensemble et d'insérer leurs actions dans le cadre du Programme National de Développement de Madagascar.



Signature de la déclaration commune pour la création d'un fonds commun multi bailleurs d'appui à la société civile malagasy

LES APPUIS

DU CONSULAT

DE MONACO

Afin d'appuyer l'amélioration de la qualité des soins prodigués aux malades, les appuis se concentrent sur deux axes principaux : l'équipement en matériels et équipements de centres de santé publique, l'appui à des structures associatives œuvrant dans le secteur de la santé publique.

I) EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

(CHU-HJRA)

■ ADS ■ NC

■ N° 059/16 du 15/11/16

CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-HJRA)

Service Rééducation fonctionnelle : 1 lit réglable, 2 lits de massage, 1 brancard, 1 vélo ergométrique, 1 appareil pour abdominaux, 1 appareil de posture, 1 appareil pour étirement, 2 plateaux de Freeman, des accessoires pour pouliothérapie (élingues, poulie..), des sacs de sable de différents poids



lors de la remise officielle des équipements de rééducation fonctionnelle

(CHU-JRB)

■ ADS ■ NC

■ N° 003/16 du 25/02/16

CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Pour divers Services du CHU :

Des potences, matelas à coquille avec accessoires, lampes infrarouge, blouses de médecin, seringues, perfuseurs, cathéters, sets de pansements, nébuliseurs et autres consommables médicaux



un des consommables médicaux en utilisation

(CHU-JRB)

■ ADS ■ NC

■ N° 041/16 du 12/07/16

Des tissus pour brancard, blouses et pantalons de médecins, gants, champs de table renforcés, cathéters artériels, sondes d'aspiration, serre-masques, ECG, kits de soin pour hémodialyse



l'ECG reçu

■ partenaire
■ budget
■ numéro de la convention

CHU-HJRA

■ ADS ■ NC

■ N° 160/16 du 15/12/16

Service ophtalmologie et autres services de l'hôpital : 1 appareil ophtalmologie, des sets de pose, masques à oxygène, sets de soin



l'appareil ophtalmologie dans le cabinet d'un médecin

CHU Toliara

■ ADS ■ NC

■ N° 002/16 du 23/02/16

CHU Toliara

1 Matelas d'immobilisation, des blouses de médecin, lames pour laryngoscope, seringues de gavage, cathéters, gels nettoyant pour matériels médicaux, gants, sondes vésicales, seringues, micro perfuseurs, pinces Kocher



les pinces servis dans la salle de bloc opératoire



une seringue de gavage en utilisation

CHRR de Fenerive Est

■ ADS ■ NC

■ N° 008/16 du 20/04/16

CHRR de Fenerive Est

Des blouses de médecin, sets de pose, sets de soin et divers consommables



quelques médecins de l'hôpital avec les nouvelles blouses

■ partenaire
■ budget
■ numéro de la convention

CHRD d'Anjozorobe

■ ADS ■ NC

■ N° 035/16 du 30/06/16

CHRD d'Anjozorobe

Des bocaux en verre pour laboratoire, lampes infrarouge, blouses de médecin, cathéters veineux, trousse pour césarienne, champs, seringues, et autres consommables médicaux

les médecins et infirmiers dans les blouses neuves



CHD2 Besalampy

■ ADS ■ NC

■ N° 173/16 du 23/06/16

CHD2 Besalampy

1 matelas mobilisateur anthropométrique, 1 bouteille d'oxygène, des potences, plateaux pour pansement, blouses de médecin, pipettes pasteur labo, bocaux pour laboratoire, masques, perfuseurs, seringues, masques d'oxygène, tuyaux d'oxygène, tuyaux d'aspiration, seringues de vaccination, robinets à 3 voies et divers consommables



le matelas mobilisateur utilisé d'urgence sur une patiente accidentée



le dentiste avec le masque reçu du Consulat

CSB2 Andoharanofotsy

■ ADS ■ NC

■ N° 047/16 du 19/07/16

CSB2 Andoharanofotsy

1 fauteuil dentaire, des outils (petits matériels) pour cabinet dentaire, Potences, 1 chaise trouée, des blouses de médecin, gants et consommables



les outils pour cabinet dentaire, exposés lors de la signature de convention

CSB2 Itaosy

Ambavahaditokana

■ ADS ■ NC

■ N° 005/16 du 02/03/16

CSB2 Itaosy Ambavahaditokana

Des blouses de médecin, chaises trouées, brassards et poires tensiomètre, pansements, tubes à essai, sets de soin et des bocaux en verre

consommables en utilisation



II) APPUIS A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

ONG ANYMA (Arovy Ny Marary)

■ ADS ■ NC

■ N° 015/16 du 02/06/16

ONG ANYMA (Arovy Ny Marary) : dotation en matériels et équipements médicaux

Le partenariat avec cette ONG a démarré depuis 2009 avec avec la remise de divers mobiliers, matériels et diverses fournitures destinés au centre ANYMA, ainsi que plusieurs matériels et consommables médicaux pour le CHU sous la responsabilité de l'ONG.

Cette ONG a pour vocation de valoriser les relations soignés/soignants, accompagner les familles des malades et les cas sociaux, et offrir un hébergement pour les familles des malades. Elle a pu construire en 2013, grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires financiers, un centre d'hébergement situé à proximité du CHU-JRA - le plus grand hôpital public de Madagascar. Ce centre est destiné à l'hébergement des familles venant d'autres régions et dont des proches sont admis au CHU-JRA.

L'ONG a également en charge la gestion de la pharmacie du CHU, et a notamment l'appui en nourriture, consommables ou médicaments apporté aux patients les plus démunis du CHU, et en particulier les enfants.

En 2016, il leur a été remis entre autres : des fauteuils roulants, cannes anglaises, cannes de marche, chaises plastiques, chaises pour bébé, chaises roulantes, potences, bocaux, consommables médicaux, compléments alimentaires, lits de voyage pour bébé, jouets et livres, seaux, 1 chariot, 1 déambulateur, 1 machine à café, vêtements enfants, linge de maison.



cannes de marche en utilisation



un des consommables reçus et utilisés en salle d'opération

Association « Pour que vive Maroala »

■ ADS ■ NC

■ N° 020/16 du 02/06/16

Association « Pour que vive Maroala » : contribution à l'amélioration de la santé de la population d'un village de **Majunga**

Située à Mahajanga sur la côte Ouest de Madagascar, l'association « Pour que vive Maroala » a commencé ses activités depuis 2007 en agissant principalement pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire des quelques 4.000 habitants du village du même nom. Les actions se sont par la suite étendues dans les communes environnantes avec une amplification des objectifs qui se veulent toucher les autres domaines-clés du développement de ces communes, notamment l'éducation.

Les actions de cette association ont été accompagnées depuis 2009 par l'association « ADS » et le Consulat.

Il leur a été octroyé en 2016 54 boîtes de peinture pour badigeon pour différents dispensaires soutenus par l'association.

Association « Zazakely Sambatra »

■ ADS ■ NC

■ N° 042/16 du 01/07/16

Association « Zazakely Sambatra » : soutien à l'effort de normalisation des équipements en matériel du Dispensaire de **L'ONG KETSA**

En deux mots qui signifient « Enfants heureux », l'association fondée le 16 janvier 2004, par Véronique de Bourgies, victime des attentats de Paris de novembre 2015, a pour but de :

- Rendre possible l'accès à l'éducation via les parrainages, la construction de classes, la médiathèque, le jardin éducatif ;
- Éviter le décrochage scolaire via le soutien scolaire, l'accès à la cantine, l'accompagnement social des familles, la scolarisation des filles ;
- Créer un environnement éducatif favorable par un accompagnement social des familles, un accès à la dentisterie et aux soins de base, et l'animation de divers programmes d'éveil à la créativité et d'animations ludiques et sportives.

Elle cible en général des enfants âgés de 6 à 18 ans et même jusqu'à l'université, scolarisés dans les écoles publiques des villages environnant de Fenoarivo, du district d'Antananarivo Atsimondrano.

L'année dernière, il leur a été octroyé un cabinet dentaire complet avec crachoir, système d'aspiration, scialytique et compresseur.

Cabinet «Francis RABENIAMINA»

■ ADS ■ NC

■ N° 004/16 du 25/02/16,
N° 025/16 du 08/06/16 et
N° 051/16 du 18/10/16

Cabinet « Francis RABENIAMINA » : dotation en matériels et consommables médicaux



un médecin en blouse consulte un patient

Les actions de ce cabinet médical ont été accompagnées depuis 2014 par l'association « ADS » et le Consulat. En 2016, le cabinet a été doté de : plateaux et haricots de pansement, bocal de labo, pipettes doseur, ballons pour laboratoire avec masque d'anesthésie, nécessaires aérosol et rampes de robinet veineux, cathéters

central, fauteuils pour handicapé, table infirmière, champs opératoires césarienne, blouses de médecin, champs opératoire, filtres pour aérosol.

L'ONG «LCDM»

■ ADS ■ NC

■ N° 026/16 du 14/06/16

L'ONG « LCDM » - « Lutte Contre la Drépanocytose à Madagascar » : partenariat pour l'acheminement jusqu'à Madagascar des matériels informatiques et visioconférences

En juin 2016 en collaboration avec l'association « ADS » - « Association Développement et Solidarité », le Consulat a assuré l'expédition des matériels informatiques et visioconférences à partir de la France au profit de l'ONG « LCDM ».

Créée en 2005 et travaillant étroitement avec le Ministère de la Santé Publique et appuyée également par la Direction de la Coopération Internationale de Monaco, « LCDM » a pour principal objectif de sensibiliser les drépanocytaires et la population en général, donner des formations au personnel de santé, plaider pour une meilleure prise en charge des malades.

Il est à noter que la drépanocytose est une maladie génétique de l'hémoglobine du sang, la plus fréquente dans le monde, et est responsable d'un grand nombre de décès des enfants avant 5 ans. Elle est surtout présente en Afrique intertropicale. A Madagascar, la drépanocytose existe depuis longtemps avec une forte prévalence dans la région Est, particulièrement le Sud-Est de l'île qui compte près de 5.000 cas au moment du dernier dépistage. L'ONG projette de dépister 18.000 à 20.000 enfants jusqu'à fin de l'année 2017.

Considérant que l'éducation étant la clé de voûte du développement d'un pays, le Consulat en a fait l'un des secteurs prioritaires des actions qu'elle mène depuis maintenant plus de 12 ans.

I) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

Le Consulat a initié en 2014 cette démarche qui est devenue l'une de ses actions phares dans le domaine de l'éducation. Elle consiste à prendre en charge les frais de scolarité de quelques dizaines d'adolescents scolarisés dans les meilleurs établissements privés de la capitale, choisis en raison de leur notoriété et des excellents résultats enregistrés depuis des années lors des examens officiels. Il s'agit d'une démarche "élitiste" dont l'objectif principal est de permettre aux meilleurs élèves issus de milieu modeste de poursuivre leur scolarité jusqu'à l'obtention du baccalauréat.

En effet, ce choix a été motivé par le constat que les crises récurrentes et notamment celle connue par le pays entre 2009 et 2014 ont aggravé la précarité prévalant déjà dans le pays, et davantage fragilisé les populations les plus vulnérables. Cela s'est principalement ressenti dans le secteur de l'éducation, où les principaux indicateurs se sont dégradés. Le niveau d'éducation dans le système public, déjà si faible au départ, a encore chuté faute d'infrastructures, de mobiliers et d'équipements mais surtout d'enseignants et de professeurs.

Cette situation fait que les parents, même modestes, ne font plus confiance au système éducatif public et préfèrent inscrire leurs enfants dans les écoles privées, et ce dans le but de leur prodiguer un enseignement de bon niveau. En effet, les résultats des écoles privées sont largement plus satisfaisants que ceux des écoles publiques, et ce sont les meilleurs élèves issus de ces écoles privées qui sont à même de poursuivre avec succès un cursus universitaire. Ils constituent l'« élite » de demain.

C'est donc fort de ce constat que cette action a été démarrée en 2014 auprès de 44 adolescents scolarisés dans les 4 meilleurs écoles privées d'Antananarivo : le Collège Saint-Michel à Amparibe, le Lycée Saint-Antoine à Ankadifotsy, le collège Sainte-Famille et l'ESCA Antanimena

Elle a été reconduite pour l'année scolaire 2015-2016 avec toujours 44 bénéficiaires à savoir :

- 33 élèves scolarisées auprès de 3 écoles (les mêmes écoles précédemment citées à l'exception du collège Sainte-Famille) ;
- 11 étudiants avec l'ouverture d'un nouveau volet "Universités" pour les élèves de terminale bénéficiaires de l'appui de la précédente année et ayant brillamment réussi leur baccalauréat. L'appui dans le cadre de ce nouveau volet se dessine comme ceci :
 - pour les étudiants inscrits dans un Institut privé : le Consulat prend en charge les frais généraux et les frais de scolarité de l'année ;
 - pour ceux qui ont choisi de poursuivre leurs études dans une université publique (en raison principalement de l'inexistence de la filière souhaitée dans un Institut privé), la scolarité étant gratuite, il leur est octroyé une bourse d'études mensuelle destinée à couvrir les frais liés à leurs études (logement, alimentation, transport et fournitures scolaires).

Pour l'année scolaire 2016-2017, de nouveaux bénéficiaires se sont rajoutés aux précédents, les portant ainsi au nombre de 72 avec 49 lycéens et 23 étudiants.

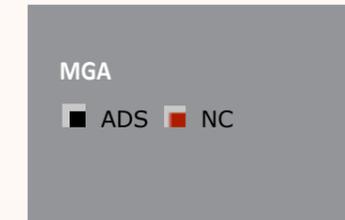
Ces jeunes ont été sélectionnés toujours en fonction des mêmes critères appliqués depuis le début de l'initiative, à savoir l'excellence de leurs résultats scolaires, et la situation sociale et économique de la famille, susceptible en péril la poursuite de la scolarité de l'élève faute de moyens.

Par ailleurs, le Consulat accompagne les élèves dans la suite de leurs études supérieures ; les étudiants sont ainsi incités à opter pour les meilleurs instituts et universités en fonction de leur choix d'études, toujours dans un esprit d'élitisme et dans l'objectif qu'ils puissent trouver le meilleur emploi possible dès l'obtention de leur diplôme.

Les 23 étudiants sont ainsi inscrits dans les meilleurs instituts privés et facultés publiques ci-après : l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA), l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA), l'Université Catholique de Madagascar (UCM), l'Institut Supérieur de Technologie (IST), l'Institut National du Tourisme et de l'Hôtellerie (INTH), l'Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprise (INSCAE), l'Institut Supérieur de la Communication, des Affaires et de Management (ISCAM), l'Ecole Supérieure de l'Information et de la Communication (ESIC), l'Ecole Supérieure Sacré-Coeur Antanimena (ESSCA), l'Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar (ISPM).

Cette action a pu être mise en place et reconduite grâce à la générosité de plusieurs partenaires du Consulat et sera poursuivie les prochaines années ; l'objectif étant d'arriver à 100 jeunes accompagnés à l'horizon 2030 avec l'obtention d'un diplôme universitaire leur permettant d'évoluer brillamment dans la vie active.

- 58.297.600 MGA



les élèves bénéficiaires de l'ESCA avec le Frère Directeur



les 15 lycéens et la Directrice par intérim de St. Antoine



2 étudiants de la 1ère et 2ème promotion



Collège St Michel : le Père Recteur et les adolescents pris en charge par le Consulat

II) DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Écoles publiques

Matériels informatiques

L'insuffisance de budget octroyé par l'Etat pour les écoles publiques ne permet pas à ces dernières d'acquérir les matériels nécessaires à l'apprentissage de l'informatique alors que cela figure dans le programme d'enseignement préconisé par le Ministère de l'Education Nationale. Il n'est prodigué que dans de très rares cas et c'est la raison pour laquelle le Consulat a mené auprès des écoles publiques une campagne de donation de matériels informatiques.

De 2006 à 2015, il a été octroyé à 66 écoles publiques (CEG et Lycées) quelques 305 ordinateurs complets ainsi que divers autres matériels tels qu'imprimantes, photocopieuses, serveurs.

7 autres établissements ont bénéficié de cette action au cours de l'année 2016, selon le tableau ci-dessous :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
CEG Ivohohitra Antsirabe – 1.880 élèves	5 ordinateurs	001/16 du 05/02/16
CEG Ambalavao Atsimondrano - 305 élèves	4 ordinateurs 1 imprimante	006/16 du 05/04/16 063/16 du 30/11/16
Lycée Jules Ferry – 2.030 élèves	5 ordinateurs	007/16 du 13/04/16
Lycée Ampitatafika – 726 élèves	5 ordinateurs - 1 imprimante	113/16 du 06/12/16
Lycée Manandriana - 170 élèves	5 ordinateurs - 1 imprimante	114/16 du 07/12/16
CEG Mandrosoa Andramasina – 222 élèves	5 ordinateurs	117/16 du 28/11/16
CEG Antanimbarinandriana – 1.330 élèves	1 imprimante	175/16 du 28/11/16

Matériels scolaires et pédagogiques

Au cours de l'année 2016, il a été remis à 3 lycées publics des livres et matériels suivant le tableau ci-après

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
Lycée Anjozorobe – 390 élèves	1 carton de livres de bibliothèque	034/16 du 30/06/16
Lycée Sadabe – 390 élèves	1 carton de livres de bibliothèque	060/16 du 29/11/16
Lycée Ankadikely – 256 élèves	1 carton de livres de bibliothèque	061/16 du 29/11/16
Lycée Nanisana – 1.800 élèves	2 cartons de livres de bibliothèque 1 imprimante pour l'administration du lycée	174/16 du 28/11/16



les élèves en lecture, à la bibliothèque



l'imprimante en utilisation au lycée Nanisana

Établissements privés

Lycée Sacré-Cœur Morondava

■ ADS ■ NC
■ N° 17/16 du 02/06/16

Lycée Sacré-Cœur Morondava

1.640 élèves fréquentent ce lycée actuellement. Créé en 1967, 15% des élèves sont pris en charge par le lycée, ne payant pas de frais de scolarité à cause de la situation sociale des parents.

Avec ses 55 professeurs, le lycée envisage d'ouvrir une formation technique en menuiserie bois l'année prochaine.

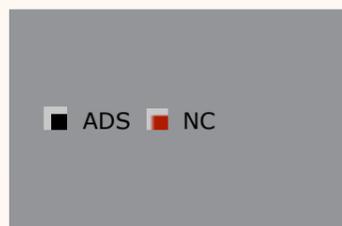
Des matériels informatiques, vêtements et équipements sportifs ainsi que quelques outillages ont été fournis en 2016 pour équiper la bibliothèque et le club sportif de l'école.



le club sportif avec les nouveaux maillots



quelques élèves initiant l'informatique



quelques établissements bénéficiaires

■ partenaire
■ budget

■ partenaire
■ budget
■ numéro de la convention

Ecole La Fontaine
Morondava

■ ADS ■ NC

■ N° 18/16 du 06/06/16

Ecole La Fontaine Morondava

En partenariat avec le Consulat depuis 10 ans et en appui avec l'Association Développement et Solidarité, cet établissement scolaire situé dans la région Sud-Ouest de Madagascar accueille 175 élèves pour cette année scolaire.

Des matériels de sport, des fournitures scolaires et des vêtements pour enfants leur ont été octroyés.



prêt pour l'éducation physique avec les nouveaux équipements

III) APPUI AU SPORT SCOLAIRE

Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics

L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements sportifs de base dans les écoles publiques a motivé cette initiative dont l'objectif est de permettre à des écoliers de pratiquer un sport et de contribuer à leur épanouissement.

Initié depuis 2010, ce programme vise à favoriser la pratique et le développement du sport en milieu scolaire, en collaboration avec les CISCOS (Circonscriptions Scolaires) de la Région d'Analamanga. Depuis la première édition en 2010 jusqu'à la précédente année scolaire 2015-2016, au total **159 écoles scolarisant 103.247 élèves** ont pu être équipées en matériels et équipements sportifs (ballons, filets, maillots etc), 4 terrains de sport ont été réhabilités et des tournois inter-établissements organisés.

Une sixième édition de cette action a pu être menée pour l'année scolaire 2016-2017 grâce à la générosité de plusieurs partenaires financiers du Consulat. 48 autres établissements scolaires publics (28 EPP (Ecole Primaire Publique), 15 CEG (Collège d'Enseignement Général) et 5 Lycées publics) dépendant de 7 CISCOS de la Région d'Analamanga ont ainsi pu être dotés de matériels et équipements sportifs. Ces écoles présentées dans le tableau ci-dessous, scolarisent en tout 18.646 élèves :

■ partenaire
■ budget
■ numéro de la convention

CISCOS	EPP	CEG	LYCEE
AMBOHIDRATRIMO	EPP Ivato Base EPP Ambohibao EPP Talatamaty EPP Amborompotsy	CEG Talatamaty CEG Ampangabe	Lycée Ampangabe
AVARADRANO	EPP Ankadikely EPP Tsarafara EPP Antanandrano EPP Antanetibe	CEG Anosiarivo CEG Andranovelona CEG Ambohidrabiby CEG Ambohidratrimo	Lycée Ankadikely
ATSIMONDRANO	EPP Mandalotsimaka EPP Lohanosy EPP Ambodiafontsy EPP Ampasika	CEG Fenoarivo CEG Amboatavo CEG Tsararivotra	Lycée Soalandy
ANKAZOBE	EPP Marondry EPP Mahavelona EPP Tsisangaina EPP Fihaonana	CEG Antotohazo CEG Talata Angavo CEG Miantso	Lycée Ankazobe
TANAVILLE	EPP Antanimena I EPP Andraisoro EPP Ambohidahy EPP Volosarika EPP Mahamasina Est EPP Anosivavaka EPP Ankazotoho EPP 67 Ha Sud		
ANDRAMASINA	EPP Sabotsy Ambohitromby EPP Mandrosoa EPP Ambohimamory EPP Tankafatra	CEG Ankorona CEG Tsarasaotra Ambohimiadana CEG Anjoma Faliarivo	Lycée Vohitsarahasina

Chacune des EPP bénéficiaires a reçu 5 ballons de foot et un lot de maillot, tandis que les lycées et CEG ont chacun été dotés de 4 ballons de basket, 3 ballons volley, 3 ballons de hand, 1 filet de basket et un lot de maillots.

■ Société Saint Vincent de Paul – Monaco, PMU Madagascar, SOMADIS SA, CANAL+ Madagascar
■ MGA



Remise officielle des équipements sportifs avec SEM le Ministre de l'Education Nationale

■ partenaire
■ budget

IV) AUTRES APPUIS A DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole FFMM

■ 3.578.000 MGA

■ N° 09/16 du 08/06/16

Ecole FFMM : ouverture de nouvelles salles de classe et mise en place d'une bibliothèque

Cette école, située dans un quartier populaire de la capitale, a été ouverte en 2007 afin de pouvoir donner la chance à des élèves défavorisés ou n'ayant pu être admis dans les écoles publiques de poursuivre leur cursus scolaire dans le secondaire.

Passant d'un effectif de 120 à 685 élèves et d'un seul niveau (la 6ème) à dix (jusqu'à la terminale), elle a été accompagnée par le Consulat en ces dix années d'existence en termes d'appuis financiers pour l'acquisition de matériels et la réalisation des travaux d'extension de nouvelles salles de classe au fur et à mesure de l'ouverture de nouveaux niveaux. Depuis la création jusqu'à l'année 2015, la contribution du Consulat s'élève à 27.875.000 MGA.

Cet appui a été renouvelé en 2016 pour permettre à l'école :

- l'acquisition de livres et étagères pour la bibliothèque;
- l'ouverture d'un laboratoire de langue avec l'achat de mobiliers, micro-casques et autres matériels afin d'améliorer le niveau de français et d'anglais des élèves ;
- l'achat de matériels et tables informatiques.



Nouvelle étagère garnie de livres de bibliothèque



un instituteur travaillant avec le nouveau ordinateur

EPP Faravohitra : poursuite de la modernisation de l'école

EPP Faravohitra

■ 2.323.160 MGA

■ N° 048/16 du 11/04/16



une salle de classe équipée de lampe LED

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et dans l'objectif d'en faire une école pilote dans cette optique, le Consulat appuie depuis 2011 cette Ecole Primaire Publique qui existe depuis une soixantaine d'années et scolarisant 110 élèves.

Chaque année, le Consulat apporte ainsi un modeste appui financier afin de réaliser petit à petit la réhabilitation du bâtiment abritant l'école, de renouveler les mobiliers et de soutenir la cantine scolaire.

En 2016, le renouvellement de cet appui s'est concrétisé en trois étapes avec :

- la réfection de l'installation électrique des 4 salles de classe de l'école. Les travaux consistaient à changer en lampes LED les installations existantes pour permettre aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions d'éclairage et dans le but de réduire la consommation en électricité de l'école ;

■ Société STRUCTURES

■ NC

■ N° 049/16 du 20/09/16

- la remise de 15 nouveaux table-bancs confectionnés gratuitement par la société STUCTURES ;



Des tables bancs neufs pour une meilleure éducation

■ Ecole Saint-Honoré

d'Elyau – Paris

■ 2.951.000 MGA

■ N° 053/16 du 09/11/16

- le renouvellement de l'appui à la cantine scolaire avec l'octroi d'un concours financier destiné d'une part à soulager les parents du paiement de leur participation pour la cantine et d'autre part à améliorer les repas ordinaires servis aux enfants avec de la viande et des fruits. En effet, le Ministère de l'Education Nationale fournit le riz, les grains secs et l'huile, et l'école était obligée de solliciter une participation de 15.000 MGA par élève par an aux parents pour le combustible, le salaire du cuisinier, les ustensiles de cuisine ; ce qui était une charge considérable pour les parents, surtout pour ceux qui ont plusieurs enfants à l'école.



au moment des repas à la cantine



ENFANCE VULNERABLE

L'amélioration des conditions de vie des enfants en grande difficulté, que ce soit ceux qui sont en situation de handicap, ceux qui sont abandonnés ou qui sont orphelins, ceux qui se trouvent en situation de rue ou vivant dans un environnement défavorisé, ou les mineurs en détention, constitue le troisième axe des actions sociales du Consulat, après la Santé et l'Education.

I) ENFANCE HANDICAPEE

Centre Sembana Mijoro

■ MGA 3.578.000

■ N° 13/16 du 10/06/16

Centre Sembana Mijoro

Depuis sa création en 2003 sur l'initiative d'une personne handicapée ; ce centre œuvre pour l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et jeunes handicapés physique. Plusieurs activités sont réalisées dans ce cadre : la scolarisation d'enfants handicapés, la formation professionnelle et le placement de jeunes handicapés dans le milieu professionnel, l'appui aux projets personnels des membres, l'ouverture d'un atelier qui emploie une dizaine de femmes handicapées, la sensibilisation-plaidoyer sur les droits à l'éducation et à l'emploi des personnes en situation de handicap.



journée de détente pour les enfants

Les contributions annuelles du Consulat depuis 2010 ont permis de renforcer le fonctionnement de ce centre qui accueille 25 enfants et jeunes âgés de 4 à 24 ans et atteints d'infirmité motrice cérébrale ou ayant une déficience intellectuelle moins sévère

Celle de 2016 a servi à l'achat de nourritures pour la cantine ainsi qu'au paiement des factures d'eau et d'électricité du centre. Pour l'année scolaire 2015-2016, le centre avait ouvert un internat qui avait hébergé 12 pensionnaires.

Centre Avotra

Centre Avotra

■ MGA 3.578.000

■ N° 14/16 du 20/06/16

Ce centre situé à Mahajanga, sur la côte Ouest a pour vocation de promouvoir le droit à l'éducation des enfants atteints de handicap mental par le biais d'une éducation spécialisée en vue de leur intégration socio-éducative et la protection de leurs droits. Il est à noter que c'est le seul établissement d'accueil d'enfants en situation de handicap mental dans la Région de Mahajanga. Il compte 22 enfants et 5 éducatrices.

Le Consulat contribue annuellement depuis 2012 à la prise en charge des salaires des éducateurs du Centre.



un des enfants en cours de mathématique

■ budget
■ numéro de la convention

Association RIANALA

■ MGA 3.578.000

■ N° 11/16 du 17/06/16

Association RIANALA

L'association a pour objectif de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes handicapés mentaux, par la vie d'équipe et la coéducation entre jeunes valides et jeunes handicapés, et ce selon les méthodes du scoutisme. Les activités comprennent des sorties mensuelles en plein air, des mini-camps de deux jours par trimestre et un grand camp de dix jours par an.

Le Consulat appuie depuis 8 ans les grands camps annuels organisés par l'association au bord de la mer. Les 70 jeunes handicapés et jeunes valides, membres de l'association, ont pu ainsi passer dix jours à Mananjary, sur la côte sud-est de l'île.



animation et journée récréative durant le camp

Ces jeunes ont pu s'épanouir avec la visite des villages et surtout en côtoyant les habitants.

Association « Autisme Madagascar »

Association « Autisme Madagascar »

■ MGA 3.526.000

■ N° 45/16 du 19/08/16

Le Consulat a apporté pour la première fois son soutien à cette association dont la mission est de promouvoir le droit des enfants autistes à Madagascar.

Créée depuis 3 ans, cette association suit 60 enfants autistes et a mis en place un projet qui vise d'une part à sensibiliser sur l'autisme à Madagascar et d'autre part, d'améliorer les conditions de vie des enfants autistes et de leur famille.

Le concours financier du Consulat a été octroyé dans le cadre du projet de diagnostic gratuit mené par l'association ayant un double objectif : d'une part, de mener des campagnes de diagnostic et de recensement des enfants, et d'autre part, de contribuer à la naissance de réseaux de compétence locale. Un pool de praticiens (psychologues, orthophonistes, neurologues) ont ainsi été formés et 50 enfants de 3 à 14 ans diagnostiqués.



Quelques enfants autistes accompagnés par des bénévoles



pendant la campagne de diagnostics

Centre SAMMYO

Centre SAMMYO

■ MGA 3.526.000

■ N° 46/16 du 19/08/16

Centre SAMMYO constitue l'une des activités de l'Association des Autistes à Madagascar. 12 enfants de 4 à 14 ans le fréquentent actuellement. Il fonctionne en accueil alterné de jour où chaque enfant y est accueilli 2 ou 3 fois par semaine.

Un programme éducatif individualisé est mis en place pour chaque enfant pour une meilleure autonomie de celui-ci.

Une première contribution lui a été octroyée afin d'appuyer le fonctionnement du centre ; ce qui a permis d'assurer une partie des charges du personnel, du paiement du loyer et l'achat de gaz combustible.



Quelques enfants du Centre

■ budget
■ numéro de la convention

2.1 Enfants orphelins ou abandonnés

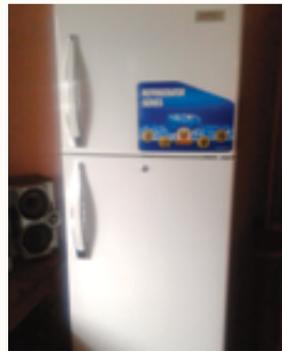
Orphelinat

- MGA 3.578.000
- N° 10/16 du 08/06/16

Orphelinat « Henintsoa Enfants de Marie Reine »

Cet orphelinat accueille une trentaine d'enfants âgés de 5 mois à 18 ans et prend en charge la nourriture, l'hébergement, les soins médicaux et la scolarisation de ces enfants dans les écoles environnantes.

Depuis 2008, le Consulat l'appuie par le biais de contributions annuelles lui ayant permis de faire face à certaines dépenses de fonctionnement. Celle de 2016 a permis de construire une nouvelle cuisine pour répondre aux normes exigées pour un tel centre.



le nouveau réfrigérateur et la nouvelle cuisine extérieur

Dotation de matériels à des Orphelinats

Divers équipements et matériels ont été octroyés à trois orphelinats afin d'améliorer la prise en charge des enfants y sont accueillis :

- ADS, Hôtel TAMBOHO
- NC

- **Centre EDSR (Enfants du Sourire Réunion) :** 6 cartons de linges de maison, perceuse et divers outillages, 1 tricycle
■ N° 22/16 du 02/06/16
- **Centre Felana Maitso :** draps, taies d'oreillers, couvertures, oreillers, divers ustensiles de cuisine, 1 carton de vêtements
■ N° 118/16 du 09/12/16
- **Orphelinat AKANY SOLOFO :** 67 chaises, 20 tables d'écolier
■ N° 161/16 du 16/12/16



les élèves du Centre EDSR et les linges de maisons reçus



les tables et chaises très utiles pour les enfants de l'orphelinat Akany Solofo

2.2 Enfants et jeunes adolescents détenus

Association «ASPE»

- MGA 3.578.000
- N° 12/16 du 17/06/16

Association « ASPE » (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance) : appui au programme de formation des éducateurs

Née à l'initiative de magistrats juges des enfants, cette association a pour vocation d'assurer les droits des enfants et jeunes mineurs en détention, leur rééducation dans de bonnes conditions, ainsi que l'accompagnement de leur réinsertion sociale. Elle existe depuis 58 ans et concentre ses actions au profit des enfants et jeunes détenus dans les 8 centres de détention pour mineurs de Madagascar dont 1 à Mahajanga, 1 à Antsiranana, 1 à Toamasina et 5 à Antananarivo.

Le Consulat a commencé à l'appuyer en 2008 ; le soutien entre 2008 et 2011 ayant été axé sur les activités menées par l'association au sein du plus grand centre de détention pour mineurs de la capitale, à Anjanamasina, et ayant permis notamment la mise en place d'un élevage de volailles, d'une pisciculture et l'acquisition de matériels informatiques.

Depuis 2012, l'association mène un programme de formation sur le thème : « Protection, assistance judiciaire et sociale des mineurs en conflit avec la loi », appuyé modestement depuis par le Consulat aux côtés d'autres bailleurs. Cette formation est à destination des 54 éducateurs et responsables des 8 centres d'accueil et de rééducation, où sont admis 565 enfants et adolescents.

Les sessions de formation de 2016 ont eu pour thème « Elaboration et appropriation de Code d'éthique professionnelle des centres d'accueil à Madagascar » et ont été prodiguées à l'ensemble des ressources humaines des centres. La formation a été avec l'appui technique du cabinet CMR (Changement pour de Meilleurs Résultats) de Yaoundé – Cameroun.



séance de formation pour les responsables des centres

Association « Grandir Dignement » : appui alimentaire auprès de jeunes détenus

Le partenariat avec cette association a démarré en 2013 par la remise d'un fauteuil dentaire que l'association a installé au quartier des mineurs de la maison centrale d'Antanimora, dans la capitale. Il a été reconduit annuellement depuis.

Ainsi, un appui financier a été apporté en 2014 afin de permettre à l'association de mener à bien son projet de mise en liberté surveillée. Cela consiste à mettre en place un accompagnement social pour que le mineur ne commette pas de récidive ; accompagnement qui est assuré par un éducateur à domicile.

Association «Grandir Dignement»

- MGA 3.526.000
- N° 43/16 du 19/08/16

En 2015, une contribution financière a été allouée afin de prendre en charge la rémunération du travailleur social et du conseiller pédagogique de l'association, et d'assurer les frais liés aux frais de réinsertion des jeunes (frais de déplacements, frais administratifs et de communication).

Le nouvel appui de 2016 a permis de renforcer l'appui alimentaire auprès de 240 jeunes détenus dans 4 centres de rééducation pénitentiaire et maisons centrales répartis dans tout l'île, en proposant un repas consistant par jour du lundi au samedi.

« Grandir Dignement » est une association française intervenant à Madagascar depuis 2009 en faveur des mineurs en détention et intervient sur divers volets (médical, alimentaire, judiciaire, éducatif, scolaire et orientation post-carcérale), et ce dans l'objectif de contribuer au respect de la dignité de ces jeunes.



les jeunes détenus au moment des repas

2.3 Enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale

Centre KOZAMA

■ MGA 3.526.000

■ N° 44/16 du 23/08/16

Centre KOZAMA : soutien à des centres préscolaires situés dans les quartiers défavorisés d'Antananarivo

L'association KOZAMA a pour vocation de réduire de façon durable la pauvreté en développant des programmes intégrés d'éveil et d'éducation en faveur d'enfants issus des familles les plus vulnérables. Pour ce faire, KOZAMA s'efforce d'apporter les moyens financiers nécessaires au développement de l'enfant à travers des activités de renforcement de capacité des instituteurs ainsi que celle des acteurs sociaux de protection de l'enfance et de l'éducation parentale.

Les activités de l'association touchent en tout 6.000 enfants âgés de 3 à 6 ans.

L'appui du Consulat, démarré en 2015, a été renouvelé en 2016 avec un concours financier destiné à renouveler les matériels d'éveil pour les ateliers mère-enfant organisés par le centre. Ces matériels comprennent des jeux, matelas, housses de matelas, baignoires, tapis, huile de massage et livres.

Ces ateliers mère-enfants ciblent les femmes enceintes et les mères ayant des enfants de 0 à 2 ans et ont pour objectif de sensibiliser les mamans aux besoins de leurs enfants par le biais d'un atelier d'échange, d'apprentissage de soins de l'enfant et de l'éducation. 500 enfants y sont inscrits et leurs mères sont accompagnées par 11 animateurs.



quelques matériels d'éveil acquis



Distribution de couvertures pour enfants pendant l'hiver

Lancée en 2009, cette opération a été menée afin de doter les enfants âgés de 0 à 5 ans habitant dans 36 Fokontany (quartiers) les plus défavorisés de la ville d'Antananarivo de couvertures, et ce pour faire face à l'hiver rude de la capitale. Elle a été renouvelée chaque année, ayant permis de distribuer 6.590 couvertures à autant d'enfants.

Grâce au partenariat avec la société STAR qui accompagne le Consulat depuis 2015 sur cette opération, 1.000 enfants habitant dans 10 autres Fokontany des bas-quartiers d'Antananarivo ont pu également en bénéficier :

- Fokontany Andranomanalina Isotry (100)
- Fokontany Lalamby Ny Manodidina Isotry (100)
- Fokontany Andravoahangy Tsena (100)
- Fokontany Ampandrana Besarety (100)
- Fokontany Manarinstoa Anatihazo (100)
- Fokontany Ilanivato Ampasika (100)
- Fokontany Anosibe Ambohibarikely (100)
- Fokontany Mahalavolona Andoharanofotsy (100)
- Fokontany Imerinafovoany Antanifotsy (100)
- Fokontany Andavamaba Anjezika (100).



les enfants bénéficiaires des différents quartiers

■ Société « STAR »

■ MGA 8.400.000

■ partenaire
■ budget

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Mis à part des 3 principaux secteurs d'intervention du Consulat, des appuis ponctuels sont également apportés afin d'améliorer le quotidien des familles nécessiteuses, essentiellement par l'octroi de matériels, équipements et fournitures divers à des structures œuvrant dans ce sens.

Association Solidarités Bidonville

■ ADS ■ NC

■ N° 29/16 du 28/06/16

Association Solidarités Bidonville

Cette association créée en 2007 a pour objectif d'accompagner les mères célibataires ou veuves en difficulté dans le cadre de leur réinsertion sociale. Elle accompagne aussi la scolarisation de leurs enfants en assurant notamment leurs frais de scolarité et leurs fournitures scolaires.

Il lui a été remis en 2016 des matériels et équipements de sport, des matériels scolaires, des ordinateurs et imprimantes ainsi que des consommables pour dispensaires.



un des ordinateurs reçus

Association Amour et Partage

Association Amour et Partage

■ ADS ■ NC

■ N° 19/16 du 02/06/16

L'association « Amour et Partage » a reçu en 2016 36 cartons contenant des matériels électroménagers, machines à coudre, linges et vêtements destinés au centre de léproserie de Tuléar.

Cette association française œuvre en faveur de familles et de jeunes filles issues de milieu défavorisé. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec la congrégation religieuse des Filles du Cœur de Marie, avec la communauté des Servantes du Cœur de Jésus et intervient dans les milieux hospitaliers.



les matériels électroménagers et machines à coudre qui viennent d'arriver

Congrégation des Sœurs du Christ

Congrégation des Sœurs du Christ

■ ADS ■ NC

■ N° 16/16 du 02/06/16

Depuis son existence d'une trentaine d'années, la congrégation dispose de 29 centres de développement répartis dans toute l'île. 300 jeunes démunis sont accueillis au sein de ces centres et suivent diverses formations, notamment en élevage, culture et couture.

Il lui a été octroyé en 2016, 18 ordinateurs complets, 18 cartons de matériels scolaires et linges de maison, 10 tables et 30 chaises.



quelques jeunes en séance de couture avec les linges dotés

Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur

■ ADS ■ NC

■ N° 21/16 du 02/06/16

Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur

16 cartons comprenant des livres et vêtements pour enfants ont été remis à cette congrégation créée en 1994. Elle dispose d'un Centre d'accueil pour des filles-mères âgées de 11 à 17 ans, dont la majorité s'est retrouvée enceinte par la suite d'agressions sexuelles ou d'incestes. La congrégation se donne pour mission de prodiguer un soutien psychologique et spirituel à ces jeunes filles et de les préparer psychologiquement et matériellement à leur situation de future mère.

Le centre accueille ainsi une vingtaine de jeunes filles qui y reçoivent des formations de base, d'hygiène ainsi que des formations en cuisine, broderie etc... Il prend en charge l'éducation et la nutrition des nouveaux nés et assure la réinsertion sociale de ces mères

ECAR Vondrozo

■ ADS ■ NC

■ N° 40/15 du 12/07/16

ECAR Vondrozo

Il a été remis 7 cartons de vêtements à distribuer aux pour enfants et aux adultes nécessiteux et qui viennent en consultation au dispensaire de l'ECAR.

Congrégation des Filles de la Sagesse

■ ADS ■ NC

■ N° 23/16 du 07/06/16

Congrégation des Filles de la Sagesse

La Congrégation gère plusieurs écoles réparties dans toute l'île, notamment à Toamasina, Ambositra, Antsirabe, Morondava et Antananarivo ainsi qu'un orphelinat à Toamasina. Il lui a été remis en 2016 73 cartons contenant des livres et matériels scolaires destinés à améliorer la qualité de la scolarité des 5.500 élèves inscrits dans ses écoles.



cours de français en classe de seconde



initiation à l'informatique

ONG « Amitié Madagascar Ile de France »

■ ADS ■ NC

■ N° 24/16 du 08/06/16

ONG « Amitié Madagascar Ile de France »

Cette ONG se concentre sur l'appui au développement agricole et le soutien à l'éducation dans le district d'Anjozorobe. 15 ordinateurs complets destinés au collège de la communauté des Sœurs du Christ « Mission catholique d'Anjozorobe » leur ont été remis.

Association SHAREMADA

■ ADS ■ NC

■ N° 24/16 du 08/06/16

Association SHAREMADA

Dans le cadre de ses actions sociales, l'association a reçu en 2016 12 cartons de vêtements ainsi qu'un lot de chaussures à distribuer au profit des enfants du quartier de Namontana à l'occasion des fêtes de Noël.



lors de la distribution des vêtements aux enfants

ANNEXE

RESUME SUCCINCT

DES ACTIONS DU CONSULAT

DE 2004 A 2016

RÉSUMÉ SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2016

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ; - Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI : 5.000 € - MAP: 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1	- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ; - 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1	- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- DCI : 19.950 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - MAP : 5.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4	- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA	67 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2	- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvertures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements équipes médicales, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	- DCI : 15.500 € - MAP : 5.000 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA	88 dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2	- Lits d'hôpitaux, monitoring foetal, pèse-bébé, matériels orthopédiques, appareils de réanimation, appareils de ventilation, échographes, négatoscopes, table d'examen, table d'accouchement, vêtements hospitaliers, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ;

				- Couvertures pour enfants des quartiers défavorisés de la capitale.
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 890 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.500 € - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA	114 dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16	- Lits d'hôpitaux, échographes, extracteurs d'oxygène, négatoscopes, tables d'examen, tables d'accouchement, appareil radio, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 980 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA	68 dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1	- Scialytiques pour bloc opératoire, table d'opération, mammographes, appareil radio, négatoscopes, concentrateurs d'oxygène, matériels dentaires, lits d'hôpitaux avec matelas, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2012	22.300 € et 27.400.000 MGA (32.264 €)	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 1.000 € - société de M. BALLY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 AR	63 dont : - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18	- Appareil radio, appareils ECG, Echographes, fauteuils roulants, lits d'hôpitaux, potences, moustiquaires, divers mobiliers et consommables médicaux ; - Livres scolaires, ordinateurs et imprimante, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.
2013	23.800 € et 36.500.000 MGA (36.836 €)	- DCI : 10.000 € - MAP : 5.000 € - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - société de M. BALLY : 1.800 € - BRAVOLUTION : 1.500 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SCIMADA : 2.500.000 MGA - DELAPORTE : 3.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA	92 dont : - Santé : 25 - Education : 16 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 4 - Sport : 21	- Appareil kinésithérapie et de rééducation, négatoscope, table de gynécologie, électrocardiogramme, poussettes, seringues, tables d'examen, couveuses et consommables médicaux ; - Livres scolaires, ordinateurs et imprimante, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Equipements sportifs pour les écoles.
2014	27.739 € et 49.074.000 MGA (43.569 €)	- DCI : 10.000 € - MAP : 4.963 € - société de M. BALLY : 1.800 € - Patrick LECOURT : 2.000 €	131 dont : - Santé : 14 - Education : 56 - Soutien aux enfants : 29	- Mammographe, négatoscope, microscope, oxygénateurs, matelas, lits avec accessoires, fauteuils dentaire, poussettes, seringues électriques, électrocardiogramme, fauteuils roulants, et

		<ul style="list-style-type: none"> - Remy MABILLON : 989 € - St Vincent de Paul : 5.000 € - Renée MAUS : 2.000 € - Banque Martin MAUREL : 987 € - BMOI : 2.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA: 6.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - APPEL : 1.000.000 MGA - Rens FABER : 10.926.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA - Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA - Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA - AmiralY HASSIM : 2.000.000 MGA - MONEYTECH : 2.000.000 MGA - JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 988.000 MGA - ADENJA : 3.300.000 MGA 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pauvreté : 7 - Sport : 25 	<ul style="list-style-type: none"> - consommables médicaux ; - Ordinateurs, livres scolaires, imprimantes, scanners, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvertures pour enfants moins de 5 ans ; - Equipements sportifs pour les écoles.
<p>2015</p> <p>32.820 € et 64.418.659 MGA (50.714 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BRAVOSOLUTION : 1.480 € - Dany SENDRISON : 160€ - DCI : 11.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 200 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - MAP : 5.000 € - Société de M. BALLY : 2.000 € - Nicolas CLAVEL : 4.480 € - Remy MABILLON : 1.000 € - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - St Vincent de Paul : 5.000 € - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - ADENIA : 3.488.659 MGA - AmiralY HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 750.000 MGA - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Groupe BASAN : 3.000.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA: 9.000.000 MGA - PMU Madagascar : 10.000.000 MGA - Rens FABER : 2.000.000 MGA - Rens FABER : 7.180.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 5.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA - YVES JETHA : 1.000.000 MGA - Contributions anonymes : 3.000.000 MGA 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 33 - Education : 65 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 11 - Sport : 40 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 33 - Education : 65 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 11 - Sport : 40 	<ul style="list-style-type: none"> - Tables d'examen, oxygénateurs, lits, fauteuils dentaire, moustiquaires, Mammographe, négatoscope, ECG, potences, bocaux pour laboratoire, réfrigérateur, mannequins de formation d'urgence et divers consommables médicaux ; - Ordinateurs, imprimantes, livres scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ; - Couvertures pour enfants moins de 5 ans ; - Equipements et matériels sportifs pour les écoles.
<p>2016</p> <p>53.750 € et 78.405.000 MGA (76.151 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Banque Martin MAUREL : 500 € - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Christian Von BALLMOOS : 870 € - DCI : 10.000 € - Emmanuèle GERDIL : 1.000 € - Gilles ALBERICI : 1.000 € 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 17 - Education : 80 - Soutien aux enfants : 22 - Lutte contre la pauvreté : 8 - Sport : 48 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 17 - Education : 80 - Soutien aux enfants : 22 - Lutte contre la pauvreté : 8 - Sport : 48 	<ul style="list-style-type: none"> - Blouses médecins neufs, fauteuil dentaire, potences, cabinet kinésithérapie, fauteuils roulants, appareils de rééducation, bouteilles d'oxygène et divers consommables médicaux ; - Matériels informatiques, livres et mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de

		<ul style="list-style-type: none"> - Patrick LECOURT : 2.000 € - MAP : 9.500 € - Société de M. BALLY : 2.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 3.000 € - Remy MORTIER : 1.000 € - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - St Vincent de Paul : 5.000 € - Autres contributeurs : 10.380 € - APPEL : 750.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA - FTHM : 1.000.000 MGA - Groupe BASAN : 1.500.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA: 8.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 2.881.000 MGA - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - Rens FABER : 10.750.000 MGA - Roland RAVANDISON: 400.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 7.500.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA - Contributions anonymes : 2.000.000 MGA 		<ul style="list-style-type: none"> formation ; - Couvertures pour enfants de 0 à 5 ans ; - Maillots et matériels sportifs pour les écoles.
--	--	---	--	---

